



Voyage chez son père as t'il le droit de pas la remettre dans le tr

Par **flopie**, le **14/01/2011 à 19:03**

Bonjour, rn le père de ma fille doit prendre sa fille pour les vacances de fevriern sur la région de l'éssonne mais residence actuel me la remettre dans le tgv pour le 22 fevrier sur la région de bordeaux notre nouvelle adresse comment faire si il ne veut pas payer le trajet alors que le jugement n'a pas etait changer par le jafrn ai je droit de ne pas lui donner sa fille ?

Par **Marion2**, le **14/01/2011 à 19:15**

Vous avez déjà 2 fois posé la question !!! mimi493 et Mélanie555 vous ont déjà répondu !!!
rnrnJe ne vois pas pourquoi vous posez encore cette question !rnSi vous souhaitez poser une autre question, répondez dans le fil de votre 1er message...

Par **flopie**, le **14/01/2011 à 19:21**

excuser moi je ne suis pas habituer du mal